



**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
Vallée de Kaisersberg

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG**

## RECOMMANDATIONS POUR LES PLANTATIONS

Extrait du PLUI

VI.1 LISTE DES ESPECES INVASIVES SUR LE TERRITOIRE

Les essences suivantes sont considérées comme invasives et recensés sur le territoire de la Vallée de Kaysersberg par la Collectivité européenne d'Alsace, le PNr des Ballons des Vosges, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUI :

Liste des espèces invasives	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>
La renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica / Fallopia japonica</i>
La renouée de Sakhaline	<i>Reynoutria sachalinensis</i>
Le Buddleia de David	<i>Buddleia davidii</i>
La verge d'Or du Canada / Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i>
Le topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Ailante glanduleux / Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>
Ambrosie à feuille d'Armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>
Seneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>
Raisin d'Amérique ou Teinturier	<i>Phytolacca americana</i>
Berce Géante du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>
Rudbeckie laciniée	<i>Rudbeckia laciniata</i>
Lupin	<i>Lupinus polyphyllus</i>
Vigne vierge	<i>Parthenocissus inserta tricuspidata</i>

Avant de se débarrasser de ces plants, prenez contact avec la Collectivité européenne d'Alsace. Les méthodes d'arrachage, les périodes d'intervention et les méthodes d'élimination sont spécifiques et particulières à chaque espèce.

## VI.2 LISTE DES ESSENCES D'ARBRES ET D'ARBUSTES PRECONISÉES

Toute plantation de fruitier est vivement encouragée, de manière isolée comme au sein des haies vives proposées.

Les espèces mentionnées par \* ne sont pas indigènes. Il s'agira de préférer les autres espèces en premier lieu et les autres en second lieu.

*Les essences suivantes sont recommandées et sont à privilégier pour la composition d'une haie libre dite « champêtre » :*

Liste 1	
Nom vernaculaire	
Amélanchier	Coronille emerus
Aubépine	Epine vinette
Cerisier à grappe	Fusain d'Europe
Charme	Sureau rouge à grappe
Cognassier du Japon*	Nerprun purgatif
Cornouiller sanguin	Troène des bois
Noisetier	Viorne lantane

*Les essences suivantes sont recommandées et sont à privilégier pour la composition d'une haie libre dite « gourmande » :*

Liste 2	
Nom vernaculaire	
Amélanchier	Prunellier épine noire
Cassissier	Prunier mirobolan
Cornouiller mâle	Roncier des bois
Coudrier	Eglantier
Epine-Vinette	Sureau noir
Framboisier	Vigne
Genévrier	Groseiller rouge ou à maquereaux

*Les essences suivantes sont recommandées et sont à privilégier pour la composition d'un bosquet ou d'une haie libre favorisant la faune avicole :*

Liste 3	
Nom vernaculaire	
Alisier blanc	Merisier

Alisier torminal	Prunelier épine noire
Aubépine épineuse ou monogyne	Rosier des chiens
Chêne pédonculé	Sorbier des oiseleurs
Coudrier	Houx
Epine Vinette	Sureau noir ou rouge à grappe

*Les essences suivantes sont recommandées et sont à privilégier pour la composition d'une haie rustique :*

Liste 4	
<i>Nom vernaculaire</i>	
Abelia*	Lilas*
<i>Berberis vulgaris</i>	Rosier botanique
Cognassier du Japon	Seringat*
Deutzia*	<i>Spiraea ulmaria, filipendule ou vulgaris</i>
Daphné	<i>Viburnum lantana ou opulus</i>
Groseiller à fleur*	Weigelia
Kolkwitzia*	

Cette liste est complétée ici par des informations complémentaires disponibles sur : <https://www.pollens.fr> et <https://www.atmo-grandest.eu/article/surveillance-des-pollens>

Ces deux sites vous informent sur les essences allergisantes mais aussi les périodes les moins favorables en terme de qualité de l'air et exposition aux pollens.